

30 juin 2000

N° 2000 - 2926

INDICES SBF

- 1- Conformément à la décision prise par le Conseil Scientifique le 7 avril 2000, et sous réserve de l'approbation de la clôture de la liquidation de la société par l'assemblée générale d'AEROSPATIALE MATRA convoquée pour le 8 juillet 2000, la société EADS (Code Sicovam **5 730*) se substituera à la société AEROSPATIALE MATRA (Code Sicovam **18 379*) dans les indices CAC40, SBF120 et SBF250 en date d'effet du 10 juillet 2000.
- 2- Le nombre d'actions composant le capital d'EADS après augmentation de capital sera publié dans l'avis de résultat de l'offre à prix ouvert du 10 juillet 2000 (cf avis n°2000- 2742 du 22 juin). Le nombre définitif d'actions composant le capital d'EADS et admises à la cote après exercice éventuelle de l'option de surallocation et résultat de l'offre aux salariés fera l'objet d'un avis ultérieur.

Les ajustements sur les indices CAC40, SBF120 et SBF250 seront effectués le 7 juillet au soir sur la base de 807 610 793 actions EADS

		belonging to the indices appartenance aux indices	
security number code valeur	security name Valeur	former ancienne	new nouvelle
A compter du 10 juillet 2000			
**18 379 *	AEROSPATIALE MATRA	4	0
**5 730*	EADS	0	4